

La protection des actifs de l'investisseur

sous la présidence de Thierry Bonneau

Colloque de lancement

Présentation

La protection des actifs des investisseurs est au cœur de l'actualité législative et jurisprudentielle tant au niveau national qu'au niveau européen et international. La crise bancaire et financière qui a frappé le système mondial a mis en évidence les failles des différents dispositifs de protection des actifs bancaires et financiers. Les risques excessifs pris par certains opérateurs, la diversité et l'opacité des intermédiaires ou encore la complexité de certains produits ont exacerbé **le risque de perte qui pèse sur les investisseurs**. La multiplication des initiatives actuelles, qui constituent le plus souvent des réponses ponctuelles à des excès ou des dysfonctionnements de la pratique, s'inscrit-elle dans une perspective d'ensemble et offre-t-elle désormais **une vraie garantie aux investisseurs** ? Pour répondre à cette interrogation, un véritable audit des dispositifs existants est nécessaire. Ces dispositifs font ainsi peser sur les prestataires différentes obligations dont **la finalité est de protéger les actifs de leurs clients**. Mais cette mission préventive confiée aux prestataires n'offre pas toujours des garanties suffisantes. Bien au contraire, des mécanismes subsidiaires sont nécessaires, notamment en cas de faillite des prestataires. Il ne s'agit plus alors de prévenir mais bel et bien de guérir... dans l'intérêt des investisseurs. Ce dispositif à double détente offre-t-il une protection satisfaisante ? C'est la question à laquelle cette journée d'études tentera de répondre.

Informations

Date et heure

Jeu. 13 février 2014 • De 9h00 à 17h00

Lieu

Bibliothèque de l'Ordre des Avocats de Paris
4 boulevard du Palais • 75001 Paris (Métro Cité – 3 parkings avoisinants)

Frais d'inscription

Prix de la journée : 280 euros HT

Prix pour les membres ACE, AFJE et ANJB : 220 euros HT

Prix pour les professeurs et maîtres de conférences : 220 euros HT

Ce prix comprend l'inscription au colloque, son support de formation (le premier numéro de la *Revue internationale des services financiers*), deux pauses-café, le déjeuner et le cocktail de clôture.

Tous les participants bénéficieront également d'un abonnement gratuit à la *Revue internationale des services financiers* pour l'année 2014.

Renseignements et inscription

Association des Avocats Conseils d'Entreprises

5 rue Saint Philippe du Roule - 75008 PARIS

Tél. : + 33 (0)1 47 66 30 07 – Fax : + 33 (0)1 47 63 35 78

Mail: ace@avocats-conseils.org – Web : www.avocats-conseils.org

Programme

LA PROTECTION DES ACTIFS DE L'INVESTISSEUR

13 février 2014 - PARIS - Bibliothèque du Barreau de Paris

■ 9h00 – Accueil

■ 9h15 – **Présentation de la Revue internationale des services financiers**

Thierry BONNEAU, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II),
Président du Conseil scientifique de la Revue internationale des services financiers

■ 9h30 – **L'éthique dans la relation prestataire/client**

Bénédicte BURY, Ancien membre du CNB et Président de la commission de droit bancaire de l'ACE

■ 9h40 – **Présentation du thème du colloque**

Régis VABRES, Professeur à l'Université de Dijon, Rédacteur en chef de la Revue internationale des services financiers

1^{re} partie

Le rôle des prestataires dans la protection des actifs de l'investisseur

(Séance animée par Thierry BONNEAU)

A. Le rôle du gestionnaire

■ 9h50 : **La prise en compte de l'intérêt des investisseurs dans la politique d'investissement des gestionnaires**

Jean-Marc MOULIN, Professeur à l'Université de Perpignan

■ 10h10 : **Le rôle du gestionnaire, Panorama de jurisprudence italienne**

Marco LAMANDINI, Professeur à l'Université de Bologne

■ 10h30 : **La gestion du risque de liquidité des fonds d'investissement**

Isabelle RIASSETTO, Professeur à l'Université du Luxembourg

■ 10h50 : **Le principe de la personne prudente dans le cadre de la directive Solvabilité II**

Gilles KOLIFRATH, Directeur juridique, Axa France

Pause : 20 min.

B. Le rôle du dépositaire

■ 11h30 : **La responsabilité du dépositaire : approche comparée**

Katrin DECKERT, Maître de conférences à l'Université de Paris Ouest La Défense et Anastasia SOTIROPOULOU, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

■ 11h50 : **La délégation de fonction de dépositaire dans le cadre des directives OPCVM et AIFM**

Fabrice BUISSIÈRE, Direction des affaires juridiques, Amundi

12h15 : Pause déjeuner

2^e partie

La garantie des actifs de l'investisseur en cas de défaillance des prestataires

(Séance animée par Pauline PAILLER)

A. Surveiller les acteurs

■ 14h30 : **Surveillance des dépositaires centraux et protection des titres des participants**

Anne-Claire ROUAUD, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

■ 14h50 : **Le rôle de la Banque centrale européenne dans la prévention des défaillances des établissements de crédit**

Philippe ALLARD, Policy expert (Autorité bancaire européenne) et

Geneviève HELLERINGER, Professeur associé à l'ESSEC, Fellow à l'Université d'Oxford

Pause : 20 min

B. Préserver les actifs

■ 15h30 : **La protection des dépôts bancaires à l'étranger**

Myriam ROUSSILLE, Professeur à l'Université du Maine

■ 15h50 : **Le transfert des actifs dans le cadre de la résolution des difficultés des établissements financiers**

Caroline HOUIN-BRESSAND, Maître de conférences à l'Université de Nancy

■ 16h10 : **Rapport de synthèse**

Pauline PAILLER, Professeur à l'Université de Reims

Rédacteur en chef de la Revue internationale des services financiers

■ 17h00 : Cocktail de clôture

BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE

La protection des actifs de l'investisseur - le 13 février 2014

À retourner à :

 Association des Avocats Conseils d'Entreprises – 5 rue Saint Philippe du Roule - 75008 PARIS

Tél. : + 33 (0)1 47 66 30 07 – Fax : + 33 (0)1 47 63 35 78 – Mail: ace@avocats-conseils.org – Web : www.avocats-conseils.org

Nom Prénom

Société N° TVA

Profession

Adresse professionnelle

.....

) 

Email

Règlement par chèque à l'ordre de l'ACE ou par virement.

Coordonnées bancaires ACE : Banque : 30003 - Agence : 03270 - Numéro de compte : 00050394186 Clé : 71

Domiciliation : Agence Société Générale Paris Ternes

IBAN : FR76 3000 3032 7000 0503 9418 671 - BIC – ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP.

Date
Signature



Revue internationale des services financiers International review of financial services

Format A4 • 4 numéros par an • Environ 480 pages par an • Abonnement 2014 : 180 euros

La Revue internationale des services financiers analyse tous les trimestres l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle de trois secteurs en évolution constante : la banque, les marchés financiers et l'assurance.

Elle assure une couverture internationale et européenne du droit des services financiers, et notamment des travaux des autorités européennes de surveillance et des organismes internationaux, ainsi que du droit comparé et en particulier du droit américain.

Elle a une approche intersectorielle qui prend notamment en compte la question des conglomérats financiers.

Elle contient une chronique particulière consacrée à la fiscalité des services financiers.

Elle s'adresse aux professionnels de la banque, de la finance et des assurances, confrontés aux évolutions constantes des services financiers.

Rédacteurs en chef :

Pauline PAILLER, Professeur à l'Université de Reims
Régis VABRES, Professeur à l'Université de Bourgogne

Président du Conseil scientifique :

Thierry BONNEAU, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Conseil scientifique :

Régis BISMUTH, Professeur à l'Université de Poitiers
Dora BLANCHET, Chargée de mission aux affaires européennes (Autorité des marchés financiers)
Bertrand BREHIER, Responsable adjoint du département Réglementation Bancaire et Financière, Direction des affaires juridiques (Société générale), Professeur associé à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

Alban CAILLEMER DU FERRAGE, Avocat associé (Jones Day), Professeur associé à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
Holger FLEISCHER, Professeur à l'Institut Max Planck de Hambourg
Antoine GAUDEMET, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)
Gilles KOLIFRATH, Directeur juridique, Axa France
Jonathan MARSCH, Directeur juridique M&A et Financement (Total)
Philippe-Emmanuel PARTSCH, Avocat associé (Arendt & Medernach), Professeur à l'Université de Liège
Isabelle RIASSETTO, Professeur à l'Université du Luxembourg
Myriam ROUSSILLE, Professeur à l'Université du Maine
Stéphane ROUSSEAU, Professeur à l'Université de Montréal

Si vous ne pouvez pas participer au colloque et que la Revue internationale des services financiers vous intéresse, vous pouvez vous y abonner en adressant tout simplement un email à rif@bruylant.com en y mentionnant vos coordonnées complètes.

Je m'abonne* à la Revue internationale des services financiers.

Abonnement 2014 • 180,00 €

* L'abonnement couvre l'année civile et est prolongé automatiquement sauf résiliation avant échéance.